

DDSP38

LA POLICE et la GENDARMERIE VOUS CONSEILLENT



PREVENTION CONTRE

**ADRESSEZ VOUS
AU COMMISSARIAT
DE VOTRE SECTEUR**

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- VIOLENCES CONJUGALES
- MARIAGES FORCES, REPUDIATION,
- ACTES SEXUELS NON LIBREMENT CONSENTIS
- MAUVAIS TRAITEMENTS, HUMILIATIONS OU MENACES
- PRIVATION DE PAPIERS D'IDENTITE, D'ARGENT OU DE LIBERTE

FEMMES, FACE A LA VIOLENCE, VOUS ETES VICTIMES

Malgré la progression des droits des femmes, la situation des hommes et des femmes reste cependant inégalitaire.

Ne culpabilisez pas, n'ayez pas honte parce que vous subissez des violences. Le coupable, c'est celui qui vous maltraite : il peut être poursuivi en justice et condamné.

Sachez que la loi française interdit toutes les formes de violences : physiques, sexuelles, verbales ou psychologiques.

- La loi sanctionne plus sévèrement l'auteur de violences :

- Sur sa conjointe, liée par un PACS ou sa concubine
 - Sur sa fille légitime, naturelle ou adoptive
 - Sur une mineure
 - Sur une personne vulnérable en raison de son état mental ou physique
 - S'il a une autorité sur sa victime
 - Si les auteurs ont agi en réunion
- Tout acte de pénétration sexuelle commis sans le consentement de la victime est un viol.
 - La loi interdit les atteintes sexuelles imposées par la violence, la contrainte ou la surprise.
 - La loi interdit à un majeur d'avoir des relations sexuelles avec un mineur de moins de quinze ans.
 - La loi française ne reconnaît que le mariage librement consenti. La polygamie est interdite.

FEMMES, FACE A LA VIOLENCE, VOUS AVEZ DES DROITS

Délégué Départemental aux droits des femmes Tél. 06 70 08 40 02
VIOLENCES CONJUGALES FEMMES INFO SERVICE Tél. 01 40 33 80 60
EN ISERE : Association d'Information aux Victimes Tél. 04 76 46 27 37
Planning familial Tél. 04 76 87 94 61
Solidarité femmes Grenoble Tél. 04 76 40 50 10
Centre d'information des droits des femmes Tél. 04 76 54 14 35

N'HESITEZ PAS A EN PARLER ET ENVISAGEZ UNE AUTRE VIE



Brisez le silence

EN CAS D'URGENCE



POLICE SECOURS

POUR VOUS AIDER

La police est là pour vous protéger ainsi que vos enfants, et vous aider à préserver vos droits.

Vous pouvez venir déposer plainte ou simplement vous renseigner à l'Hôtel de Police, au bureau de police de votre quartier ou à la Gendarmerie.

Vous pouvez rencontrer une association d'aide aux victimes des violences faites aux femmes.

Ne vous dites pas :

Personne ne peut m'aider, personne ne va me croire.

Il ne faut pas en parler pour préserver mes enfants et ma famille.

Je le mérite, je ne sais pas me faire aimer.

Je vais tout perdre et me retrouver à la rue..

**Les hommes et
les femmes
sont libres et
égaux en droit .**

COMMISSARIAT CENTRAL
36 BD MAL. LECLERC
TEL : 04.76.60.40.40
POLICE-DDSP.38@INTERIEUR.GOUV.FR

P.C.P.P GRENOBLE
5, BIS RUE ALPHAND
TEL : 04.76.51.05.28

B.P VILLENEUVE
4, RUE TREMBLES
TEL : 04.76.09.46.97

P.C.P.P LIBERATION
88, CRS LIBERATION
TEL : 04.76.96.09.98

B.P ECHIROLLES
10, RUE NORMANDIE NIEMEN-
TEL : 04.76.09.06.07

B.P ST MARTIN D'HÈRES
23, RUE DOCTEUR ROUX
TEL : 04.76.54.62.36

B.P FONTAINE
81, RUE M.CACHIN
TEL : 04.76.26.23.17

P.C.P.P GIERES
13, GRANDE RUE
TEL : 04.76.89.52.60

P.C.P.P LA TRONCHE
115, GRANDE RUE
TEL : 04.76.42.05.03

PCPP ST MARTIN LE VINOUX
20 AV, GAL LECLERC
TEL : 04.76.58.02.35

CIAT VIENNE
6, PL. PIERRE SÉMARD
TEL : 04.74.78.06.78

CIAT BOURGOIN-JALLIEU
5, AV, HENRI BARBUSSE
TEL : 04.74.43.97.17

CIAT VOIRON
PLACE PORTELLE
TEL : 04.76.65.93.93

GENDARMERIE NATIONALE
21, AV LEON BLUM
TEL : 04.76.20.37.00